



ECREEE
Towards Sustainable Energy

Centre pour les Énergies Renouvelables et
l'Efficacité Énergétique de la CEDEAO



Système de Certification de la CEDEAO pour les Compétences en Énergie Durable
Examen pour les technicien (ne)s des systèmes solaires photovoltaïques hors-reseaux (niveau 1)

2iE Institut International
d'Ingénierie de l'Eau
et de l'Environnement

ANEREE AGENCE NATIONALE
DES ENERGIES RENOUVELABLES
ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Lieu d'examen :

Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE)
Tel : (+226) 2549 2800
Email : admission@2ie-edu.org

Date des Examens:

Du 4 au 7 décembre 2023
Examen écrit : 4 décembre 2023
Examen pratique : 5, 6 et 7 décembre 2023

INTRODUCTION

Dans le cadre de la Politique des Energies Renouvelables de la CEDEAO et des Plans d'Action Nationaux pour les Energies Renouvelables (PANER) des Etats membres, le Centre pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique de la CEDEAO (ECREEE) avec le soutien de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, l'Agence Internationale des Energies Renouvelables (IRENA) et d'autres partenaires ont mis en place un système de certification régionale (SCR) pour promouvoir la compétence professionnelle et résoudre les problèmes liés à la mauvaise qualité des équipements et des installations qui existent dans le secteur des énergies renouvelables (EnR) et de l'efficacité énergétique (EE).

Pour la réussite des projets et les installations d'énergies renouvelables (EnR) et de l'efficacité énergétique (EE), il est nécessaire d'assurer la qualité à différents niveaux. Cela inclut l'assurance qualité de l'équipement par l'élaboration et la mise en œuvre d'un système normalisé. Cependant, ces équipements de haute qualité ne fourniront les services souhaités que s'ils sont conçus, installés et entretenus par des personnes hautement compétentes. Plus précisément, la certification est un moyen de promouvoir la qualité des installations et la sécurité des produits d'EnR et d'EE et pour qualifier les compétences des techniciens/professionnels.

Le système de certification régionale est basé sur des référentiels de compétence (JTA) qui ont été validés par les 15 Etats membres de la CEDEAO avec des contributions des autres parties prenantes. Ce système couvre actuellement les techniciens/techniciennes de systèmes solaires photovoltaïques autonomes, mais sera progressivement étendu à d'autres domaines des EnR et l'EE. Toutes les structures et procédures du système de certification sont alignées aux exigences de l'ISO/CEI 17024:2012.

La certification permettra aux professionnels d'accéder à la reconnaissance internationale.

Les bénéfices de la certification sont :

LE CANDIDAT/ LA CANDIDATE

- certification reconnue dans tous les pays de la CEDEAO;
- amélioration des compétences des installateurs/installatrices
- réputation, crédibilité et confiance des clients;
- mobilité dans les pays de la CEDEAO, plateforme régionale fournissant le «passeport» aux projets nationaux et régionaux, et au marché de l'emploi dans l'espace CEDEAO.

L'INDUSTRIE

- disponibilité d'une main d'œuvre compétente et qualifiée;
- croissance et confiance aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique par les investisseurs potentiels et clients (meilleure performance et réduction des risques);
- clients satisfaits (installations selon les standards internationaux et efficaces, moins de défaillances techniques, coûts opérationnels réduits).

COMPÉTENCES VISÉES

Pour ce niveau de certification, Le SCR couvre les compétences des techniciens de systèmes solaires photovoltaïques hors réseau suivantes :

- Travailler en toute sécurité avec les systèmes photovoltaïques (PV) .
- Comprendre les fondements de l'énergie solaire et des systèmes PV .
- Comprendre la conception PV.
- Installer les composants photovoltaïques mécaniques et électriques.
- Installer les câbles, de connecteurs et d'appareils de protection.
- Achever une installation, réaliser les tests et procéder à la mise en service du système.
- Réaliser des activités de maintenance et de dépannage .

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions d'éligibilité pour l'examen : le candidat/ la candidate doit avoir au moins 18 ans et

- deux (2) années de pratique en tant qu'électricien ; ou
- deux (2) années d'expérience de travail en tant que technicien d'installation PV solaire ; ou
- un diplôme dans un domaine lié au génie électrique, énergétique, mécanique ou équivalent

NB: Nous conseillons aux candidat(e)s de consulter les exemples d'examen disponibles aux liens ci-dessous:

Examen écrit : http://www.ecreee.org/sites/default/files/documents/basic_page/exemple_dexamen_pour_les_technicien_de_pv_hors_reseau-_valide.pdf

Examen pratique : www.youtube.com/watch?v=xEvPEdBkKYM

DATES ET LIEU DE L'EXAMEN

Date limite de dépôt des candidatures pour l'examen : 11 Novembre 2023

Date de l'examen écrit : 4 décembre 2023

Date de l'examen pratique : 4 - 7 décembre 2023

Lieu : 2 iE, Ouagadougou, Burkina Faso

CANDIDATURES

Remplir et valider en ligne le formulaire de demande de certification régionale sur le lien:

https://rcb.jstpay.com/fr/register_2.php

Et envoyer une copie du dossier aux adresses:

admission@2ie-edu.org

certification@ecreee.org

aneree.bf@gmail.com

NB: Les frais d'inscription sont 100.000 CFA et payables après la sélection des candidatures.

Le système de certification régionale est conçu pour mesurer les compétences des candidats. Les candidats qui démontreront les compétences, les capacités et les connaissances requises dans le dimensionnement, l'installation et la maintenance des systèmes photovoltaïques durant l'examen recevront des certificats. Le processus pour l'obtention du certificat est illustré dans la figure ci-dessous.



CANDIDATURES

Assurer que tous les critères d'admissibilité sont remplis (expérimentés ou inespérimentés)



EXAMEN

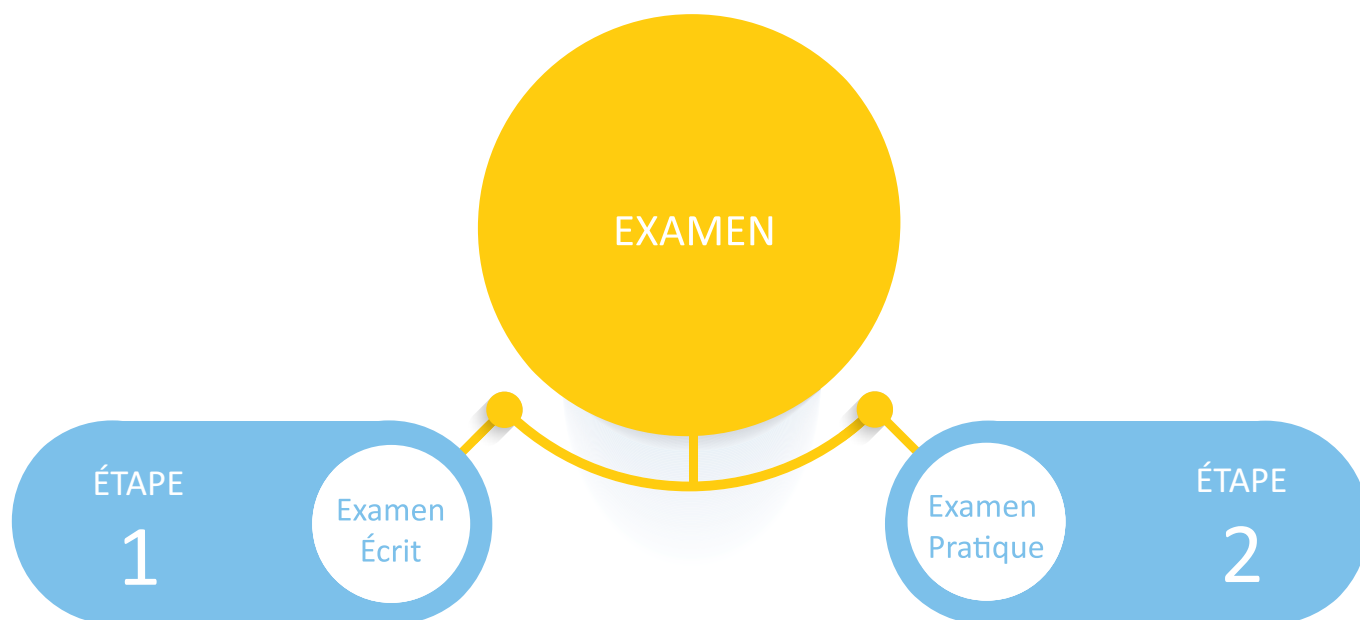
Participer aux examens de compétences (pratique et écrit) dans les centres d'examens



CERTIFICATION

Satisfaire les exigences requises pour être certifié

Les étapes de l'examen sont illustrées dans la figure ci-dessous. Un(e) candidat(e) ne peut être certifié(e) qu'après avoir réussi l'examen écrit et pratique. Les examens sont conçus pour évaluer les compétences des candidats en fonction du JTA.



CONTACTEZ

Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE)

admission@2ie-edu.org

Tel :(+226) 2549 2800

Centre pour les Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energetique de la CEDEAO (CEREEC)

certification@ecreee.org

Tel :(+238) 260 4630

Agence Nationale des Energies Renouvelables e de l'Efficacite Energetique (ANEREE)

aneree.bf@gmail.com

Tel :(+226) 2537 4747

Date des Examens:

Du 4 au 7 décembre 2023

Examen écrit : 4 décembre 2023

Examen pratique : 5, 6 et 7 décembre 2023



Scanner pour s'enregistrer

